

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 396

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les projets de révision de la Constitution allemande et les droits des femmes

Le mouvement qui gagne du terrain en Allemagne en faveur d'une révision de la Constitution n'est pas nouveau. La conviction que la transformation d'une monarchie, seulement partiellement constitutionnelle, en un Etat parlementaire sous sa forme la plus complète a été trop brusque, a engagé certains groupements politiques à réclamer une révision, et le gouvernement de M. von Papen ayant lancé l'idée de plusieurs modes de révision, on peut dire que ce problème, s'il n'est pas en ce moment précis au premier plan des préoccupations, reste brûlant.

Trois modifications essentielles sont envisagées: la transformation du système proportionnel en un système de vote par arrondissement, ou peut-être une combinaison des deux méthodes; un vote additionnel pour certaines catégories d'électeurs et l'élévation de la majorité politique (pour l'électorat comme pour l'éligibilité); et, enfin, la création d'une Première Chambre, en plus du Reichstag.

Bornons-nous à considérer ici cette question du point de vue uniquement féministe, des démarches ayant été faites à ce sujet, soit par le Conseil National des Femmes allemandes, qui a rédigé un mémoire, soit par la Ligue des Citoyennes lors de sa Conférence de Leipzig, et disons tout de suite que le Gouvernement dément formellement toute intention de sa part d'abroger le suffrage féminin.

Le remplacement de la représentation proportionnelle par le scrutin d'arrondissement entraînerait certainement une diminution du nombre de femmes députées. Toutefois, il faut signaler que certaines femmes sont en faveur de ce système, qu'elles estiment préférable du point de vue politique; alors que la majorité trouve la R.P. préférable, tant parce qu'elle est plus équitable, que parce qu'elle offre plus de chances aux femmes candidates.

En ce qui concerne l'extension du suffrage, le précédent ministre de l'Intérieur avait envisagé la possibilité de donner aux anciens combattants et aux chefs de famille (tant femmes que hommes) un vote supplémentaire. Ce système constituerait un avantage politique pour ceux qui sont en mesure de se marier jeunes (donc pour ceux qui ont un gagne-pain) et tendrait, par conséquent, à sous-estimer la valeur du travail de la femme dans sa famille, puisque l'homme qui gagne est généralement considéré comme le chef de famille. Il en résulterait qu'en moyenne les votes d'une certaine d'hommes équivaudraient de ce fait à ceux de deux cents femmes! aussi les femmes protestent-elles énergiquement contre cette possibilité.

Quant à l'élévation de l'âge de majorité, elle est généralement considérée comme utile, quoique les opinions varient sur le chiffre de cette majorité: vingt et un ans? ou vingt-cinq? (actuellement, la majorité politique est atteinte à vingt ans).

Enfin, la Première Chambre, telle qu'elle est prévue, c'est-à-dire partiellement élue par des corps constitués (Eglises, Universités, etc.) et des organisations professionnelles, et par-

Où nous en sommes

Une abonnée de longue date nous écrit qu'elle regrette de ne plus être tenue au courant comme jadis des fluctuations du baromètre de nos abonnés, soit des pertes et des gains que nous faisons à chaque tournant d'année. Voici:

Le changement de format et de présentation du Mouvement, et le lancement que nous avons fait à cette occasion, il y a deux ans de cela, avaient fait monter notre effectif environ de

400 abonnés nouveaux

en mars 1931. A cette date, nous avons touché notre plafond, comme on dit en langage financier, mais pas pour longtemps malheureusement, car vite après nous sommes entrées dans la période économique, dont nous ne pouvions manquer de ressentir aussi les effets dans notre chiffre d'abonnés. En effet, en décembre 1931, nous avions déjà perdu

24 abonnés

et surtout en mars 1932, soit une fois la situation à jour, après le paiement ou le refus de tous les remboursements, nous baissions de

tiellement nommée par les gouvernements des Etats du Reich et le Président du Reich, offrirait peu de chances d'accès aux femmes. C'est pourquoi, si un tel changement était apporté à notre Constitution, nous insisterions pour qu'il fût stipulé qu'un certain minimum légal de places soit réservé à des femmes.

On voit que la variété et la complication de ces problèmes constitutionnels sont suffisantes pour nous occuper et nous préoccuper durant tout l'hiver!

D. VON VELSEN.



Société Coopérative
de cautionnement

C'est le 31 décembre dernier qu'a été clos le premier exercice de la Coopérative de cautionnement Saffa. Le Conseil d'administration, réuni le 7 janvier, a pris connaissance de rapports détaillés sur la marche des affaires, qui, à de rares exceptions près, sont tout à fait réjouissantes. Le nombre des demandes de cautionnement reçues durant ce premier exercice est de 346, dont 54 ont pu être satisfaites, représentant une somme totale de 191.600 fr. A la suite de circonstances spéciales, 3 cautionnements n'ont pas été encore effectués, et 4 demandes déjà accordées ont été retirées par leurs auteurs avant le versement des sommes promises. 17 personnes cautionnées effectuent régulièrement des versements de remboursements, si bien qu'à la fin de décembre 10.245 fr. étaient déjà amortis. En outre, une caution auprès d'une banque a été complètement remboursée.

A côté de l'aide ainsi directement apportée à

digieux génies du genre humain, qu'on peut mettre en parallèle avec les Descartes, Kant, Bergson ou Einstein.

Sous ce titre: *La Synthèse du savoir*, le savant commentateur et biographe de Clémence Royer, M. A. Milice, publie, depuis 1931, des fragments de l'œuvre de cette femme de génie qui conçut un des plus prodigieux systèmes philosophiques qui soient nés. Avec un magnifique enthousiasme et un désintéressement d'apôtre, M. Milice commence par l'édition de ce qu'il dénomme «les petits manuscrits» de la femme philosophe, en attendant de trouver de l'aide pour créer, selon ses vœux, «l'Université Clémence Royer», — afin de poursuivre l'enseignement de cette Hypatie des temps modernes, à qui l'on refusa de son vivant toute chaire universitaire... et même toute espèce d'enseignement. On sait la sollicitude avec laquelle elle éleva et développa son fils unique, René Duprat; celui-ci succomba au cours d'un voyage d'Afrique, en revenant d'une expédition des troupes coloniales à Madagascar. De ce fait, à sa mort, en 1902, la philosophie n'avait plus d'héritier spirituel; ses manuscrits furent ballotés et partiellement détruits; il faut sauver les autres d'un anéantissement possible. C'est à quoi s'occupe M. Milice, le descendant d'une dynastie d'artistes médailleurs, et amateurs de science, et le petit-fils précisément d'un grand ami et admirateur de l'économiste Pascal Duprat, le père du fils de Clémence. Ce pieux défenseur

182 abonnés

Lentement, et peu à peu, au cours des mois de décembre 1932, ce chiffre est remonté jusqu'en décembre de

13 abonnés nouveaux

mais qui sont naturellement très éloignés de remplacer les pertes faites au début de l'année, — ceci d'autant plus que le renouvellement des abonnements pour 1933 nous réserve certainement, et malgré la promptitude à régler leur compte de nombre de nos amis que nous remercions sincèrement, une baisse inévitable en ces temps difficiles, où tant d'anciens et fidèles lecteurs de la première heure nous annoncent leur désabonnement.

C'est pourquoi nous sommes heureuses de l'occasion qui nous est donnée ici d'adresser un appel à tous ceux qui hésitent encore dans l'établissement de leur budget pour 1933, comme à tous nos propagandistes qui réussissent encore, malgré la crise, à nous trouver de nouveaux appuis, leur demandant d'intensifier leur effort, pour que mars 1933 ne nous fasse pas retomber si bas, que notre situation financière, suffisante aujourd'hui, n'en devienne promptement inquiétante!

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

des femmes par des cautionnements directs, la Coopérative Saffa a, dans de nombreux cas, rendu de grands services en donnant des conseils, et en mettant en garde celles qui recouraient à elle contre des entreprises risquées ou des engagements financiers dangereux. En outre, l'augmentation constante des souscriptions des parts sociales montre de façon réjouissante l'intérêt que rencontre dans des cercles toujours plus étendus l'activité si utile de la Coopérative de cautionnement Saffa.

G. N.

N. D. L. R. — Selon des renseignements qui nous sont parvenus après l'envoi de ce compte rendu, le canton de Genève serait un de ceux qui aurait manifesté le moins d'intérêt et de compréhension pour les services, pourtant si grands, que peut rendre cette Coopérative à tant de femmes. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour recommander vivement à toutes celles qui, si souvent, luttent et peinent contre des difficultés financières pour mener à bien une entreprise, commerciale ou autre, de ne pas manquer de s'adresser à Mme S. Brenner, 47, avenue Wendi, Genève, membre du Conseil d'administration, qui leur fournira tous les renseignements dont elles pourront avoir besoin.

Un hommage à M. William Martin

Désolés du départ de ce rédacteur politique du *Journal de Genève*, dont les articles d'inspiration si large, la documentation si sûre, et surtout le courage admirable et la parfaite indépendance d'esprit étaient un réconfort et un guide pour tous ceux qu'angoisse la politique internationale actuelle, ses amis et admirateurs ont tenu à lui manifester leur reconnaissance par une manifestation d'une grande ampleur. Celle-ci prendra la forme d'un dîner fixé au mardi 31 janvier, à 20 heures, au Club International, que présidera M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, et auquel de nombreux hommes politiques en vue ont accepté de prendre la parole.

Nous signalons d'autant plus volontiers, ainsi qu'on nous l'a demandé, cette manifestation à nos lecteurs et lectrices en les engageant à y participer, que M. William Martin est un féministe convaincu, membre de l'Association genevoise pour le Suffrage, qu'il a dans maintes occasions témoigné son opinion à l'égard de notre revendication, et aussi parce que part a été faite aux femmes, non seulement dans le Comité d'organisation de ce dîner, mais encore sur la liste des orateurs. Ce ne sont pas choses si fréquentes chez nous pour que nous ne les relevions pas avec satisfaction.¹

¹ Retenir à l'avance ses places pour ce dîner au Club International, 4, rue de Monthoux.



Réunion du Comité Central.

Le Comité Central a tenu à Berne, le 21 janvier, sa séance régulière du début de l'année, avec le concours de tous ses membres et sous la présidence de Mme Leuch. La principale question à son ordre du jour, et qui l'a occupé longuement, a été la situation de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, sur laquelle Mlle Gourd a présenté un rapport: le Comité a formulé ses réponses et ses propositions, comme le lui demandait un questionnaire envoyé par le Bureau Central de Londres, et a donné ses instructions à la délégation de trois personnes, qui représentera la Suisse à la Conférence de l'Alliance à Marseille, et qui sera, sauf modification de la dernière heure, composée de Mmes Leuch, présidente, Vischer-Alioth (Bâle) et Schwyzer (Lucerne). Dans l'ordre international également, le C.C. a étudié des propositions d'action relatives à la Conférence du Désarmement, et a décidé d'agir soit auprès de l'opinion publique, par l'entremise des Sections affiliées, soit auprès du Conseil Fédéral, comme il est dit plus haut.

En matière nationale, le Comité a pris connaissance de la réponse du Département politique à la lettre de protestation relative à l'attitude du délégué suisse à la VI^e Commission de la S.d.N., lettre que nous avons publiée dans notre précédent numéro, de même que de celle du parti radical suisse au sujet d'une phrase du programme de ce parti concernant la collaboration des femmes aux affaires publiques. Différents rapports ont été présentés sur la question de la nationalité de la femme mariée, sur divers moyens de propagande à envisager (conférences, camp de vacances pour la jeunesse, concours, etc.), sur la situation actuelle du *Schweizer Frauenblatt*, sur la collaboration avec l'Alliance de Sociétés féminines suisses dans la Commission de défense économique de la femme, constituée par cette dernière Association, etc., etc., rapports qui, tous, ont donné lieu à des discussions intéressantes. Enfin, le C.C. a fixé au 27 et 28 mai la date de son Assemblée générale annuelle à Bâle, dont l'ordre du jour sera arrêté lors de sa prochaine séance. N'oublions pas de mentionner encore le télégramme de félicitations adressé à Mme le Dr. Luisi, pour la victoire du vote des femmes en Uruguay.

E. Gd.

Milice¹. Admirant la prodigieuse érudition de cette femme, à une époque où aucune Université ne s'était encore ouverte aux jeunes filles, nous nous sommes inclinée devant son labeur colossal — en grande partie réalisé dans notre petit pays, racontant ce que furent ses spéculations scientifiques, ses recherches d'histoire naturelle, ses conceptions économiques, ses vues politiques, alors qu'aucune femme ne s'était avisée d'aborder pareils domaines². Nous nous sommes inclinée aussi devant son génie constructif, échafaudant des systèmes, proposant des solutions neuves, jetant à foison des hypothèses hardies; et notons que ce ne sont point seulement nous les femmes qui admirons son érudition et ce qu'on nous dit de ses travaux de haute science, mais bien des savants, et aussi des hommes peu portés à reconnaître l'égalité intellectuelle des deux sexes...

Nous ignorions alors que Clémence Royer eût abordé la question féministe, et souhaitait une réforme politique, économique et sociale qui plât la femme partout aux côtés de l'homme. Certaines de ses lignes à ce sujet mériteraient d'être reproduites dans les colonnes du *Mouvement Féministe*.

Or, la plus grande partie de ses œuvres n'ont pas été publiées; un bon tiers de son immense labeur de quarante années est encore à l'état de manuscrits. Et pourtant, de l'avis d'hommes compétents, Clémence Royer fut un des plus pro-

¹ Clémence Royer et sa doctrine de la vie. Paris, 1926. (J. Peyronnet et Co.)

² La politique de Messieurs les hommes. (*Synthèse du savoir*, No 3.)

³ Voir le *Mouvement*, Nos 261, 263 et 264 (juin et juillet 1927.)

¹ La Synthèse du savoir, Bulletin-revue du Système de la science, par Clémence Royer: No 1. Un Comité et une Université Clémence Royer; No 2. Clémence Royer, savante officielle; No 3. La politique de Messieurs les hommes, etc.

des œuvres d'un tel génie. En attendant, n'y aurait-il pas lieu de lancer un appel aux femmes de lettres, aux femmes de science du monde entier, et aux femmes... tout court, en faveur d'un *Fonds Clémence Royer*, pour éditer d'ores et déjà tout ce que l'on pourra de cette œuvre unique, grands ou petits manuscrits de la savante, trop longtemps méconnue? Faisons donc promptement parvenir à M. A. Milice notre appui de féministes et de femmes.

MARGUERITE ÉVARD.



Publications reçues

ALMA KARLIN: *Der Todesdorn*. Prismer Verlag, Berlin.

Dans une préface biographique, l'auteur ra-

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Très actives, et cela dans des domaines variés, les suffragistes genevoises, à en juger d'après le rapport présenté le 13 janvier, à l'Assemblée générale annuelle, par la présidente, M^{lle} Gourd. En effet, et comme nous lecteurs le savent déjà, le Comité ne seulement a suivi de très près les péripéties du projet de loi sur le vote des femmes déposé par M. le député Albaret, et que le Grand Conseil a ajourné au mois de juin dernier, mais a encore pris la tête du mouvement en faveur des élections aux prud'hommes, auxquelles les femmes ont participé pour la première fois, et qui ont abouti à l'élection de 23 femmes, patronnes et ouvrières, dans 4 groupes différents. Une propagande très intense, menée soit par les représentations du film *Le Banc des Mineurs*, soit par les conférences régulières du premier lundi de chaque mois, soit par l'action personnelle des membres d'une Commission spéciale, soit enfin en utilisant les moyens modernes de faire connaître l'activité de l'Association, presse, T.S.F., etc., ne s'est pas ralentie et a presque doublé en neuf mois l'effectif de l'Association. Des démarches auprès des autorités compétentes pour faire entrer des femmes dans des Commissions administratives officielles, la collaboration avec d'autres Sociétés féminines pour une action en faveur de la Conférence du Désarmement, des relations très étroites avec les Associations suffragistes, soit de Suisse, soit de l'étranger, ont encore occupé le Comité, lequel, ô miracle en ces temps difficiles, a trouvé moyen d'exécuter toute cette besogne en bouclant encore ses comptes avec un bon!

Une captivante causerie de M^{me} Debruit-Vogel (Berne) sur le Congrès féministe de Constantine (Afrique du Nord), illustrée de beaux clichés pittoresques et évocateurs, termina cette Assemblée réussie en tous points. Avant de se séparer, les membres votèrent encore l'envoi d'un télégramme de félicitations à M^{me} le Dr. Luisi pour la victoire suffragiste en Uruguay, victoire que le *Mouvement* a commentée dans son dernier numéro. E. G.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le dernier thé suffragiste nous a offert le plaisir d'entendre M^{lle} Annette Wasserfallen parler d'une région du Maroc qu'elle a vue et bien vue au cours d'un voyage de vacances. Des descriptions de Fès, de Rabat, de la vie d'un camp d'ingénieurs dirigeant un millier d'indigènes pour la construction d'un barrage gigantesque, de précieuses notations sur la vie des femmes indigènes, bref une causerie des plus captivantes. J. V.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Dans sa séance du 18 courant, le Comité de l'Alliance a enregistré avec satisfaction le maintien de M^{me} le Dr. Gagg-Schwarz à son poste de membre suppléant scientifique à la Commission fédérale des fabriques. Il a appris, en outre, avec reconnaissance, le legs que lui a fait la regrettée M^{lle} Schaffner, legs qui se montera probablement à 2500 fr.

Il s'est longuement occupé des articles à faire paraître dans l'*Annuaire des Femmes suisses*, dont le plan sera fixé d'accord avec l'Associa-

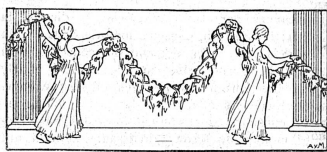
tion pour le Suffrage. Il a également pris connaissance de la position difficile dans laquelle se trouve le *Frauenblatt*, et étudié la manière dont les Sociétés féminines pourraient le soutenir.

Le projet des modifications à apporter aux statuts du Conseil International des Femmes a été étudié, ainsi que le programme préliminaire des réunions du Comité du C.I.F. qui aura lieu à Stockholm, du 26 juin au 6 juillet 1933, et auxquelles l'Alliance enverra une déléguée.

Le Comité n'a pas jugé possible d'inviter toutes les Sociétés de l'Alliance à participer de nouveau à une manifestation pour commémorer à Genève la grande journée du 6 février 1932. Mais il enverra, par le moyen de la presse, un message à toutes ces Sociétés au sujet du Désarmement.

Une lettre de protestation a été envoyée à la Chambre suisse des Employés, qui prépare une motion tendant à interdire le « double gain » (gain de la femme mariée).

La Commission d'Education étudie le moyen d'introduire l'enseignement antialcoolique dans les Ecoles ménagères, sans faire double emploi avec les sociétés antialcooliques. Elle organise des *Journées éducatives*, qui s'occuperont cette année des enfants de 2 à 7 ans. Les réponses au questionnaire ont apporté quelques suggestions intéressantes. La Commission aura à remplacer deux de ses membres qui démissionnent: M^{lle} Wenger de M^{me} Blattner. F. M.



A travers les Sociétés

Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

C'est dans le salon du Lycée que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale a tenu, le 14 janvier, l'Assemblée trimestrielle des délégués des 49 Sociétés qui lui sont affiliées, sous la présidence de M^{lle} Gourd, et en présence de MM. le Dr. H. Revilliod et Maurice Veillard, président et secrétaire-général du Cartel romand.

Le Bureau, durant ce dernier trimestre, s'est surtout occupé du contrôle des films, de moralité publique, en envisageant cette question sous plusieurs aspects, de problèmes actuels de sociologie pratique, et a entamé une étude sur les responsabilités et conséquences du mariage, donnant à l'autre part son patronage à d'utiles institutions, que le « Coin de terre » et l'Institut d'Orientation professionnelle, et recommandant le petit bulletin publié par le Cartel romand: *L'information au service du travail social*. Une discussion intéressante s'est engagée ensuite sur différentes questions touchant à la lutte antialcoolique, à la moralité publique, à l'hygiène, que le « Coin de terre » a été admirablement réalisée par une Commission, devenue maintenant autonome, sous la présidence de M. Ed. Laravoire, le dévoué vice-président du Cartel. Des détails plus circonstanciés seront, nous l'espérons, fournis plus tard aux lecteurs de ce journal sur cette si utile institution, qui abrite actuellement une niche de dix enfants de quatre à douze ans, et dont la visite a très vivement intéressé tous les délégués. E. G.

timbres. Ce temps de crise faisait prédire un recul dans le produit de cette vente; la surprise fut d'autant plus agréable de constater qu'il fut au contraire supérieur à celui de l'année précédente. T.

PIERRE BOUSCHARAIN: *L'esprit international dans l'individu, l'Etat et l'Eglise*. Editions « Je sers »; Paris, 12 fr. fr.

Ce petit livre, que loue une excellente préface du regretté Albert Thomas, est écrit par un universitaire français, membre du Secrétariat général de la Société des Nations (section sociale).

Le mérite de ce livre, d'après Albert Thomas, c'est de proclamer et d'établir avec force que l'organisation de la paix exige un grand effort moral des individus, un nouvel esprit de compréhension mutuelle, une discipline mentale que tous les Etats doivent s'appliquer à créer; que des démocraties éduquées sont seules capables de concilier un sentiment national avec le souci des devoirs internationalistes; que la prétendue souveraineté nationale a fait son temps; que la Société des Nations a un droit d'intervention dans les affaires intérieures des nations; que des règles juridiques certaines doivent être substituées aux relations politiques de force; que la guerre doit être à jamais abolie; etc., etc.

Ainsi, sur la technique de la paix, que vient compléter une mystique de la paix, M. Bouscharain a écrit des pages fortement pensées que chacun de nous aura intérêt à lire et à méditer. J. V.

Mise au concours d'une place de sténographe

Lieu d'inscription	Place vacante	Qualification demandées	Traitement	Délai d'inscription
Chancellerie fédérale, Berne	Sténographe de langue française pour la durée des sessions des Chambres fédérales.	180 mots à la minute. Maturité ou diplôme de fin d'école secondaire.	4.500 fr. 6.000 francs	15 février 1933

Entrée en fonctions le 1^{er} avril 1933.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines, d'après la Feuille Fédérale du 4 janvier 1933).

Union des Femmes de Genève.

Si l'Union des Femmes n'a pas donné signe de vie au *Mouvement Féministe* depuis plusieurs mois, il ne faudrait pas que les lecteurs croient qu'elle est restée inactive. Au contraire, depuis l'automne, ses activités se sont multipliées dans plusieurs domaines.

Un cours d'histoire de l'art a lieu tous les mercredis, à 17 heures, dans son local. D'octobre à avril, semaine après semaine, les auditeurs entendent parler des chefs-d'œuvre de l'art roman et gothique en France. Ces causeries, faites par des conférencières compétentes, sont illustrées de projections représentant les plus beaux monuments de la France.

Le Bureau de placement, transféré à la Madeleine (ancienne Ecole), grâce à l'obligeance du Conseil Administratif de la Ville de Genève, a pris une grande extension. Chaque jour, le défilé des personnes venant s'inscrire va grandissant; malgré le petit nombre de demandes d'emplois, le Comité de dames s'occupe de ce Bureau, sous la direction de M^{me} Fulpius, fait chaque mois un bon nombre de placements. Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 14 à 16 heures, le local est ouvert pour les personnes qui désirent passer un moment en société. Dans la salle claire et chauffée, une lecture est faite à haute voix et le thé est servi à la fin de la réunion, le tout gratuitement.

Les causeries mensuelles du premier samedi de chaque mois ont été très fréquentées, et chacun a écouté avec le plus vif intérêt les causeries de M^{me} A. Gautier sur les *Ministères féminins*, de M^{me} Blanche Richard sur *L'enfant en danger moral*, et de M^{me} Auguste Naville sur *La vie des prisonnières à Saint-Antoine*.

Enfin, n'oublions pas la *Revue d'Escalade*, composée et jouée par la troupe de l'U.D.F. Elle eut un tel succès, qu'à la demande générale, elle fut répétée plusieurs fois. La vaillante troupe, entraînée par son chef admirable, M^{lle} Trembley, fut plus que jamais à la hauteur de sa réputation. M. C.

Invitation à la VI^{ème} Journée des Femmes vaudoises

Mercredi 15 février 1933, à Lausanne, Salle des XXII Nations (Buffet de la Gare).

MESDAMES,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la VI^{ème} Journée des Femmes vaudoises aura lieu le mercredi 15 février 1933, Salle des XXII Nations, à Lausanne.

Nous avons été encouragés par la réussite des premières journées et nous souhaitons que celle de 1933 soit aussi bienfaisante et utile que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles apprennent à se connaître, à se comprendre, et pour qu'elles étudient en commun les questions intéressantes particulièrement la femme. Les sujets traités cette année concerneront la femme et l'Eglise; nous entendons dans l'après-midi, un rapport sur l'activité de l'Association agricole des femmes vaudoises, et une causerie récréative.

Le but de cette journée n'est pas de réunir une ou deux sociétés seulement, mais de grouper les femmes vaudoises; membres ou non membres de sociétés féminines, toutes sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette VI^{ème} journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadés que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre vous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Secrétaire: L. COMTE.

La Présidente: P. COUVREU-DE BUDÉ.

Association des Vaudoises:

La Secrétaire: A. BREUER.

La Présidente: M. WIDMER-CURTAT.

Association agricole des Femmes vaudoises:

La Secrétaire: A. SCHAER.

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.

PROGRAMME

10 h. 15: Chœur d'ensemble: *Chantons notre aimable patrie*. Bienvenue. — Allocation de M^{me} le Conseiller d'Etat Perret, délégué du Conseil d'Etat. — Les ministères auxiliaires féminins, par M^{me} A. ROUD, directrice de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins. — Le pastorat féminin, par M^{me} Marcelle BARD, pasteur, chapelain à l'Hôpital cantonal de Genève. — Chœur: *Prrière patriotique* (Jacques-Dalcroze).

14 h. 15: *Bon sens et simplicité*, par M^{me} GILLABERT-RANDIN, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises. — *Il y a 60 ans à la ville et à la campagne*, par M^{me} W. BARRAUD. — *Productions diverses*. — *Thé*.

Prière de distribuer cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (coudre, chant,

gymnastique, bienfaisance, etc.), en leur recommandant chaudiement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 cent., pain et service compris); l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétion pour le prix de 50 cent. (vente de pâtisseries).

Les Vaudoises sont expressément invitées à venir en costume.

Les frais de la Journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 cent. sera perçue à l'entrée par les Eclairés.

Pour faciliter l'organisation de la Journée, le Comité serait reconnaissant aux participantes de bien vouloir s'inscrire à l'avance auprès de M^{me} Couvreur-Budé, 5, rue du Clos, Vevey, avant le 6 février; à la même adresse on peut se procurer des feuilles d'inscription.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 25 janvier.

GENÈVE: Athénée, 20 h. 30: Assemblée publique de la Ligue des Femmes juives. A l'ordre du jour: *Les excès universitaires anti-juifs et le problème de la paix*. Orateurs: MM. Ernest Bovet, Henri Golay, et M^{me} Rosa Aberson. Entrée libre.

Mardi 31 janvier.

GENÈVE: Club International, 20 h. 15. Dîner d'adieux en l'honneur de M. William Martin, rédacteur politique au *Journal de Genève*, sous les auspices des organisations internationales de Genève, et sous la présidence de M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Mercredi 1^{er} février.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Cours d'histoire de l'art: *Reims*, par M^{me} H. Reverdin. Projections lumineuses.

Samedi 4 février.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *La crise*, causerie par M^{me} Gina Ferrero-Lombroso.

Lundi 6 février.

GENÈVE: Club International, 1 h. Repas en commun sous les auspices du Groupe constitutif des organisations internationales s'occupant du Désarmement, en manifestation d'anniversaire de la présentation des pétitions à la Conférence du Désarmement. Discours de M. Henderson, Président de la Conférence.

Id. Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (thé suffragiste). Le sujet traité et le nom du conférencier ou de la conférencière seront annoncés ultérieurement.

Mercredi 8 février.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 heures: Cours d'histoire de l'art: *Sculpteurs français des XIV^e et XV^e siècles*.

Vendredi 10 février.

GENÈVE: Studio d'émission Suisse-Romande, 16 h. 45 à 17 h. *Actualités féminines et féministes*, causerie par T.S.F. par M^{lle} Emilie Gourd.

ÉCOLE SCIENTIFIQUE DE PÉDICURES - MANUCURES

6, rue de Rive - GENÈVE - Téléphone 47.905

Direction médicale:

— M^{me} Dr. GOLAY —

Médecin-Chirurgien

Direct. professionnelle:

M^{me} KISSILEVSKA, Dr. 25 Sc.

Pédicure-Manucure Dipl.

Réouverture des cours

D^{re} Claire Debarge

Ancienne assistante des services de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Winterthur; Hôpital de l'Enfance de Lausanne (prof. Vuille); Institut Pathologique (prof. Askanazy); Ex-médecin chir. Chef à l'Hôpital de Founban (Cameroon).

Reçoit tous les jours de 1 h. 30 à 3 h. (sauf jeudi de 9 h. à 11 h.)

11, rue du Mont-Blanc, 11 GENÈVE Téléphone 22.060

Dame cultivée

À la trentaine, dipl. commerce et technique (chimie) connaissant allemand, français, anglais, steno-daetylo, comptabilité, surveillance ménage et couture, voudrait se placer pour quelques mois ou à convenir dans famille, pension, clinique etc. au pair ou pour surveiller et aider enfants majeurs. Excellentes références. S'adresser sous L. 1253 Y. à Publicitas Berne.